



Communauté de Communes
des Portes de Vassivière

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 26 octobre 2023 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Doms, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
35	21	6	27	27	2

<u>Pour</u>	<u>Contre</u>	<u>Abstention</u>
27	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michèle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, COUPET Georges, DUMONT ST PRIEST Hubert, GASCHET Gérard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MALET Patrick, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel.

Membres suppléants ayant voix délibérative : GRANDAUD Gilbert

Membres ayant donné pouvoir : ANOMAN Matthieu a donné pouvoir à THEYS Michel, BERTRAND Sylvaine a donné pouvoir à BOSDEVIGIE Jean Pierre, BODIN Pascal a donné pouvoir à BIDAUD Jean Michel, COLIN Juliana a donné pouvoir à SIMON Philippe, GORA Richard donne pouvoir à PLAZANET Mélanie, MARQUES Evelyne a donné pouvoir à BAUDEMONT Dominique.

Membres excusés : CHAMPAUD Marc, ECHASSERIAU Vincent, LOURADOUR Patricia

Membres absents : DELEFOSSE Laurent, LEVET Elise, Simon Isabel.

Secrétaire de séance : Michel Theys

FINANCES

Délibération n°80-2023 : Décision modificative n°1 : SPANC

Suite à l'analyse des anomalies sur le compte de gestion 2023, le Trésorier porte à la connaissance des membres du conseil communautaire les observations suivantes :

- Contrôle de la dépréciation des créances de plus de 2 ans :

Dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable (risque de non recouvrement), il doit être constitué des dépréciations (provisions). Les comptes de créances douteuses et / ou contentieuses (pièces en reste depuis plus de 2 ans) doivent faire l'objet de dépréciations a minima à hauteur de 15%.

Afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la collectivité, il convient de constituer des dépréciations.

Le budget annexe SPANC de Communauté de Communes de Portes de Vassivière comptabilise des pièces en reste depuis plus de 2 ans pour un montant de 1 187,48 €, soit une provision à enregistrer de 180,00 €. Le compte de provisions ou dépréciations 4911 figurant en balance d'entrée au 01/01/2023 présente un solde de 40,00 €.

- Constatation de la provision

Aucune provision n'est inscrite au compte 6817 au titre du budget 2023.

Cette décision modificative a pour objet des virements de crédits budgétaires.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

ARTICLES	DETAIL	FONCTION	MONTANT
6817	Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants		+ 140 €
CHAPITRE 042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			1 340 €
ARTICLES	DETAIL	FONCTION	MONTANT
6228	Divers		- 140 €
TOTAL CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL			7 970.13 €

A l'unanimité, les élus communautaires décident, après en avoir délibéré, de :

- **ADOPTER** la décision modificative n° 1- 2023 pour le budget SPANC comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme,

A Eymoutiers le 27 octobre 2023

La Présidente
Mélanie PLAZANET

Acte rendu exécutoire le :

Publié le :

31 OCT. 2023

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS